

**LE PRÉSENT COMMUNIQUÉ N'EST PAS DESTINÉ AUX AGENCES DE TRANSMISSION DES  
ÉTATS-UNIS ET NE DOIT PAS ÊTRE DIFFUSÉ AUX ÉTATS-UNIS**



**CANADA HOUSE CANNABIS GROUP ANNONCE LA CONCLUSION DE LA PREMIÈRE  
TRANCHE DE SON ACQUISITION DE MTL CANNABIS**

*Les accords de modification à la restructuration de certaines créances sont désormais en vigueur.*

**Montréal, Québec – 31 août 2022 (CNW)** - Canada House Cannabis Group (CSE: CHV) (« **Canada House** » ou la « **Société** »), une entreprise de cannabis médical entièrement intégrée, et Montréal Cannabis Médical Inc. (« **MTL Cannabis** »), un producteur autorisé de Montréal axé sur les fleurs, ont annoncé aujourd'hui avoir conclu la première tranche de l'acquisition annoncée précédemment par Canada House de toutes les actions émises et en circulation de MTL Cannabis (la « **transaction** ») (*voir le communiqué de presse de la Société daté du 9 août 2021 et du 26 juillet 2022*).

Avec la conclusion de la première tranche de la transaction (la « **clôture initiale** »), la Société a acquis environ 24,99 % de toutes les actions émises et en circulation de MTL Cannabis en échange de 49,99 % des actions ordinaires émises et en circulation (les « **actions ordinaires** ») de la Société. À la suite du regroupement des actions de la société annoncé le 25 août 2022, les actionnaires de MTL Cannabis ont émis 22 779 340 actions ordinaires lors de la clôture initiale. Il y a maintenant 45 567 767 actions ordinaires émises et en circulation.

La clôture initiale ayant été réalisée, les parties prendront les mesures nécessaires pour satisfaire aux conditions de clôture liées à la deuxième tranche de la transaction, notamment la préparation des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités requis, ainsi que les discussions et les rapports de gestion connexes de MTL Cannabis, afin que la Société puisse procéder à la tenue d'une assemblée des actionnaires pour approbation de la transaction, conformément aux règles et politiques de la Bourse des valeurs canadiennes (la « **CSE** »). La conclusion de l'accord de transaction définitif entre les parties entraînera l'acquisition par la Société des 75,01 % restants des actions ordinaires émises et en circulation de MTL Cannabis dans le cadre de la deuxième tranche de la transaction (la « **clôture subséquente** »), en échange du nombre d'actions ordinaires qui, une fois ajouté aux actions ordinaires émises à la clôture initiale, est égal à 80,0 % des actions ordinaires émises et en circulation (« **actions ordinaires** ») de la Société.

Les pourcentages d'actions ordinaires indiqués ci-dessus seront assujettis à des ajustements antidilution en faveur des vendeurs d'actions ordinaires de MTL Cannabis dans lesquelles des actions ordinaires supplémentaires seront émises, à savoir jusqu'à 49,99 % des actions ordinaires avant la clôture subséquente et jusqu'à 80,0 % après la clôture subséquente dans le cas de l'émission d'actions ordinaires au moment de la conversion du capital et des intérêts courus des débiteures convertibles de 6,5 millions de dollars de la Société émise à Archerwill Investments Inc. le 5 août 2020.

La transaction constitue une « prise de contrôle inversée » de la Société. Il est prévu que la Société exerce ses activités sous la dénomination sociale MTL Cannabis et que ses actions se négocieront à la Bourse des valeurs canadiennes sous un symbole connexe après la clôture de la transaction. Les opérations sur les actions ordinaires de la Société ont été interrompues depuis que la transaction a été initialement annoncée le 9 août 2021 et devrait le demeurer jusqu'à la clôture subséquente.

La clôture subséquente est assujettie aux conditions habituelles applicables à une transaction de cette nature, notamment (i) l'approbation par les actionnaires de Canada House de l'acquisition lors d'une assemblée extraordinaire à être convoquée à cette fin (dans le cas de la clôture subséquente) (ii) l'achèvement du regroupement des actions (iii) l'absence de changement important dans les activités de Canada House ou de MTL Cannabis (le cas échéant) avant la clôture subséquente, et (iv) l'obtention des approbations par les tierces parties et les organismes de réglementation applicables, dont celle de la Bourse des valeurs canadiennes. La clôture subséquente interviendra dès que possible après la satisfaction de toutes les conditions de clôture susmentionnées. Un communiqué annonçant la date prévue de la clôture subséquente sera diffusé en temps opportun une fois que les parties auront fait des progrès concernant les états financiers de MTL Cannabis.

La clôture initiale ayant été conclue, les modifications visant à restructurer certaines créances de la Société telles que décrites dans le communiqué de presse du 26 juillet 2022 de la Société sont désormais en vigueur.

Une copie de l'accord d'échange d'actions reformulé a été déposée sur SEDAR et est disponible dans le profil de la Société à [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Pour de plus amples renseignements sur la transaction, veuillez consulter les communiqués de presse de la Société datés du 9 août 2021, du 26 novembre 2021 et du 26 juillet 2022.

### **À propos de MTL Cannabis**

MTL Cannabis est un producteur autorisé de cannabis privé établi à Montréal, au Québec. En tant qu'entreprise axée sur les fleurs créée pour répondre aux besoins modernes, MTL Cannabis cultive ses variétés sur une installation autorisée de 57 000 pieds carrés, dont les deux bâtiments actuels pourront s'agrandir jusqu'à près de 130 000 pieds carrés, et qui pourrait s'étendre à plus de 300 000 pieds mètres carrés. Avec sa superficie actuelle, l'installation intérieure abrite des méthodes de culture hydroponique exclusives appuyées par des techniques artisanales qui produisent des fleurs idéales pour les gens. MTL Cannabis produit actuellement plus de 13 000 kg de fleurs par an, soit plus de 2 kg par éclairage. L'entreprise a conclu des ententes d'approvisionnement dans huit provinces canadiennes, se classant ainsi parmi les cinq producteurs de fleurs séchées les plus importants en matière de ventes dans presque tous les marchés.

L'objectif de MTL Cannabis est clair depuis le début : devenir la marque qui met le meilleur de la rue sur les tablettes tout en restant fidèle à la qualité artisanale. Veuillez consulter le site <http://www.mtlcannabis.ca/>.

### **À propos de la Société Canada House**

Canada House Cannabis Group est actionnaire à 24,99 % de la société MTL Cannabis. Il s'agit de la société mère d'Abba Medix Corp., un producteur autorisé de Pickering, en Ontario, qui produit du cannabis médical de grande qualité; IsoCanMed Inc., un producteur autorisé de Louiseville, au Québec, qui cultive du cannabis de qualité supérieure dans son installation de production intérieure de 64 000 pieds carrés; Cliniques Canada House Inc., avec des cliniques partout au pays qui travaillent directement avec des équipes de soins primaires pour proposer des services thérapeutiques spécialisés de traitement avec cannabinoïdes aux patients souffrant de problèmes médicaux simples et complexes; et Knalysis

Technologies, un fournisseur de logiciels entièrement personnalisables en nuage qui relie médecins, fournisseurs et patients aux données qui appuient les traitements avec le cannabis médical.

Canada House sert le marché canadien du cannabis destiné principalement au marché médical. Pour plus d'informations, visitez le [www.canadahouse.ca](http://www.canadahouse.ca) ou le site de SEDAR à [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

**Pour plus d'information, contactez :**

**Steven Pearce, vice-président, Affaires juridiques**

Canada House Wellness Group  
289-980-3584  
[spearce@canadahouse.ca](mailto:spearce@canadahouse.ca)

**Mike Lubarsky, président**

MTL Cannabis  
514-240-7792  
[mike@mtlcannabis.ca](mailto:mike@mtlcannabis.ca)

**Mise en garde concernant l'information prospective**

Ce communiqué contient des déclarations prospectives, y compris des déclarations qui portent, entre autres, sur les activités cliniques, de production et de technologie de la Société, ses plans d'avenir, les marchés, les objectifs, les buts, les stratégies, les intentions, les croyances, les attentes et les estimations de la Société, et peut généralement être cerné par l'utilisation de mots comme « peut », « doit », « devrait », « pourrait », « probable », « possible », « s'attendre », « à l'intention », « prévoit », « croit », « planifie », « vise » et « continue » (ou la forme négative) ainsi que par des mots et des expressions d'importance semblable. Bien que la Société soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, ces énoncés comportent des risques et des incertitudes, et il ne faut pas se fier indûment à de tels énoncés. Certains facteurs ou hypothèses réels importants sont appliqués dans la formulation d'énoncés prospectifs, et les résultats réels peuvent différer sensiblement de ceux qui sont exprimés ou implicites dans ces énoncés. Les hypothèses importantes utilisées pour élaborer de l'information prospective dans le présent communiqué comprennent, entre autres, la clôture de la transaction avec MTL Cannabis et la réception de toutes les approbations connexes nécessaires relativement à la réglementation et aux actionnaires, et le *Règlement sur l'accès au cannabis à des fins médicales* (RACFM) et de la *Loi concernant le cannabis* et modifiant la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances*, le *Code criminel* et d'autres lois, adoptées par le gouvernement fédéral du Canada, rendant légaux les produits comestibles, les vapes et les huiles à base de cannabis à des fins récréatives le 17 octobre 2018 et le 17 octobre 2019; les liquidités et les ressources en capital de la Société, y compris la disponibilité de ressources en capital supplémentaire pour financer ses activités; le niveau de concurrence; la capacité d'adapter les produits et services au marché changeant; la capacité d'attirer et de retenir des cadres clés; et la capacité d'exécuter des plans stratégiques. Des renseignements supplémentaires sur les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des attentes et sur les facteurs importants ou les hypothèses appliquées à la création d'énoncés prospectifs se trouvent dans le plus récent rapport de gestion annuel et intermédiaire de la Société, sous la rubrique « Risques et incertitudes », ainsi que dans d'autres documents de divulgation publique déposés auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. À moins que la loi ne l'exige, la Société n'assume aucune obligation quant à la mise à jour ou à la révision des énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres éléments.

Ni le CSE ni son fournisseur de services de régulation (tel que ce terme est défini dans les politiques du CSE) n'assument la responsabilité de la pertinence ou de l'exactitude du présent communiqué.

MTL Cannabis  
514-240-7792  
[mike@mtlcannabis.ca](mailto:mike@mtlcannabis.ca)

### **Mise en garde concernant l'information prospective**

Ce communiqué contient des déclarations prospectives, y compris des déclarations qui portent, entre autres, sur les activités cliniques, de production et de technologie de la Société, ses plans d'avenir, les marchés, les objectifs, les buts, les stratégies, les intentions, les croyances, les attentes et les estimations de la Société, et peut généralement être cerné par l'utilisation de mots comme « peut », « doit », « devrait », « pourrait », « probable », « possible », « s'attendre », « à l'intention », « prévoit », « croit », « planifie », « vise » et « continue » (ou la forme négative) ainsi que par des mots et des expressions d'importance semblable. Bien que la Société soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, ces énoncés comportent des risques et des incertitudes, et il ne faut pas se fier indûment à de tels énoncés. Certains facteurs ou hypothèses réels importants sont appliqués dans la formulation d'énoncés prospectifs, et les résultats réels peuvent différer sensiblement de ceux qui sont exprimés ou implicites dans ces énoncés. Les hypothèses importantes utilisées pour élaborer de l'information prospective dans le présent communiqué comprennent, entre autres, la clôture de la transaction avec MTL Cannabis et la réception de toutes les approbations connexes nécessaires relativement à la réglementation et aux actionnaires, et le *Règlement sur l'accès au cannabis à des fins médicales (RACFM)* et de la *Loi concernant le cannabis* et modifiant la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances*, le *Code criminel* et d'autres lois, adoptées par le gouvernement fédéral du Canada, rendant légaux les produits comestibles, les vapes et les huiles à base de cannabis à des fins récréatives le 17 octobre 2018 et le 17 octobre 2019; les liquidités et les ressources en capital de la Société, y compris la disponibilité de ressources en capital supplémentaire pour financer ses activités; le niveau de concurrence; la capacité d'adapter les produits et services au marché changeant; la capacité d'attirer et de retenir des cadres clés; et la capacité d'exécuter des plans stratégiques. Des renseignements supplémentaires sur les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des attentes et sur les facteurs importants ou les hypothèses appliquées à la création d'énoncés prospectifs se trouvent dans le plus récent rapport de gestion annuel et intermédiaire de la Société, sous la rubrique « Risques et incertitudes », ainsi que dans d'autres documents de divulgation publique déposés auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. À moins que la loi ne l'exige, la Société n'assume aucune obligation quant à la mise à jour ou à la révision des énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres éléments.

Ni le CSE ni son fournisseur de services de régulation (tel que ce terme est défini dans les politiques du CSE) n'assument la responsabilité de la pertinence ou de l'exactitude du présent communiqué.